

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars à 20h30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard MARCONNET, Maire.

Etaient présents : M. MATT, MME MILLER, M. PIERRON, M. BRETON, MME ROCH, M. RODET, MME RIESENMEY, Maires adjoints,

M. GAK, M. FROGER, MME VALCIN, M. MONROIG, MME RAFOUJAULT, MME LOISEL, MME BETTI, M. DEVILLIERS, M. GOUSSEFF, M. JOSSERAND et MME BESANÇON, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : MME TURPIN par MME MILLER, M. LEHMANN par M. DEVILLIERS, MME NOEL par MME RAFOUJAULT, MME DEBLEDS par MME LOISEL, MME BOUTRIN par M. MATT

Absents : MME DELAVOIX, M. PICARD, MME ODERMATT et MME MELLITI.

Madame BETTI est contrainte de quitter la séance au début de la troisième question.

Madame DELAVOIX prend part à la séance lors de la troisième question.

Monsieur Jean-Marie BRETON a été élu secrétaire de séance.

Le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée par délibération n° 2016-012-1 du 23 mars 2016 conformément aux articles L 2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n°2017-015-3 du 10 Février 2017 portant contrat de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation – École Jean MOULIN.

Décision n° 2017-016-12 du 14 Février 2017 portant fixation du tarif pour la visite avec conférencier du Château de FONTAINEBLEAU organisée le Samedi 25 Mars 2017 par la Commission des Affaires Culturelles.

Décision n°2017-017-3 du 17 Février 2017 portant passation d'un contrat pour l'entretien et la maintenance des installations de génie climatique.

Décision n°2017-018-3 du 17 Février 2017 portant passation d'un contrat de mission de contrôle technique pour des travaux d'aménagement de la Salle de Quartier ZAC de La Mare aux Bourguignons.

Décision n°2017-019-12 du 28 Février 2017 portant fixation du droit d'inscription des participants à la course pédestre « LES FOULEES AGLATIENNES » organisée par la Commune d'ÉGLY, le 26 Mars 2017.

Décision n°2017-020-3 du 9 Mars 2017 portant contrat pour une mission d'étude préliminaire – Travaux d'extension et de rénovation du Foyer Jean-Claude MOULIN.

Monsieur le Maire indique que suite à la démission de Monsieur Antoine, conseiller municipal de la liste « Rassembler Egly », les démarches ont été faites au plus vite par les agents afin de procéder à son remplacement. Néanmoins, la personne suivante sur la liste susvisée ayant donné sa réponse (négative) la veille du conseil, les questions « Installation d'une nouvelle conseillère suite à la démission d'un membre du Conseil Municipal » et « Modification de la délibération n°2017-003-1 relative aux commissions communales » ne seront pas traitées lors de cette séance.

Le Conseil Municipal examine l'ordre du jour et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jean Moulin, située rue Fernand Hebuterne,

PREND ACTE de la définition de l'étendue du besoin à satisfaire, et du montant prévisionnel du marché comme mentionnés ci-après :

Travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jean Moulin :

Lot n°1 : isolation thermique par l'extérieur ; coût estimatif prévisionnel : 175 000 € HT

Lot n°2 : étanchéité toiture ; coût estimatif prévisionnel : 130 000 € HT

Soit un total de 305 000 € HT

et **AUTORISE** le Maire à signer le marché à intervenir,

DECIDE l'organisation de quatre séjours pour le service « Enfance et Jeunesse » au cours de l'été 2017 et **FIXE** la participation des familles et celle de la commune aux frais des séjours organisés par la municipalité au cours de l'été 2017 comme suit :

Bénéficiaires	Prestataire	Coût du séjour	Participation		
			Participation Familles	Participation Commune	Enfants Hors Commune
Enfants	1 séjour « Cirque » à BERTAUCOURT (15 participants de 7 à 9 ans) du 10 au 15 juillet 2017				
	<i>Destination Campagne</i>	299,71 €	199,81 €	99,90 €	299,71 €
Enfants et Jeunes	1 séjour « Multi-Activités » à LAVEISSIERE (24 participants de 8 à 17 ans) du 10 au 19 juillet 2017				
	<i>Les Galinottes</i>	458,67 €	305,78 €	152,89 €	458,67 €
Enfants et Jeunes	1 séjour « Base de Loisirs » à SAINT FARGEAU (12 participants de 10 à 13 ans) du 24 au 29 juillet 2017				
	<i>Base de Loisirs Daniel BAILLY</i>	240,23 €	160,15 €	80,08 €	240,23 €
Enfants et Jeunes	1 séjour « Multi activités » à BAR SUR SEINE (18 participants de 8 à 17 ans) du 23 août au 1^{er} septembre 2017				
	<i>Odysée Vacances</i>	518,22 €	345,48 €	172,74 €	518,22 €

VOTE le budget primitif principal de la Commune, exercice 2017, qui est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

- ⌘ Section de fonctionnement : 5 915 272,17 €
- ⌘ Section d'investissement : 2 541 752,23 €.

MAINTIEN les mêmes taux concernant les impôts locaux qu'en 2016, à savoir :

- ⌘ Taxe d'habitation : 14,99%
- ⌘ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,02%
- ⌘ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,74%

Informations diverses :

Monsieur le Maire indique que les prochains conseils municipaux auront lieu les mercredi 19 avril, 17 mai et 28 juin 2017 à 20h30 en Mairie.

Il fait savoir qu'une présentation des travaux pour l'extension de l'école Alphonse Daudet sera faite aux élus, suite à la première étude du maître d'œuvre et à la consultation de l'équipe enseignante.

Il signale que les horaires de la Poste d'Egly ne sont finalement pas modifiés.

Monsieur le Maire rappelle que les obsèques de Monsieur Seitz, Maire Adjoint Honoraire, auront lieu mercredi 29 mars 2017 à 15h en l'église d'Egly.

Monsieur Rodet annonce le changement en cours du mobilier urbain sur la commune (abris voyageurs, radars pédagogiques, planimètres à 2 faces...)

Monsieur le Maire informe que la Parcours du Cœur, organisé par le Conseil Municipal Enfant, se déroulera à l'étang de Villelouvette le dimanche 2 avril 2017 à 10h.

Il rappelle également le spectacle du service Enfance-Jeunesse le mercredi 29 mars 2017 à 19h.

La séance est levée à 22 heures 05

Fait à Egly, le 31 mars 2017



Le Maire

Gérard Marconnet